

Un anniversaire

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **31 (1943)**

Heft 637

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264838>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bibliothèque Publique et Universitaire - Genève

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

<p>DIRECTION ET RÉDACTION M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer</p> <p>ADMINISTRATION M^{lle} Renée BERGUER, 188, route de Chêne</p> <p>Compte de chèques postaux I. 943</p>	<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p>ABONNEMENTS SUISSE..... Fr. 6.— ÉTRANGER... 8.— Le numéro... 0.25</p>	<p>ANNONCES 11 cent, le mm. Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées</p> <p>Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de l'année en cours.</p>
--	---	---	---

Seuls les lâches désertent
le présent lorsqu'il est
assombri.

Ch. de CHAMBRUN.

Soucis de papier...

...Non pas, pour le moment, pour cause de restrictions, notre modeste format et notre parution bi-mensuelle nous évitant les difficultés devant lesquelles se débattent tant de très grands confrères. Mais soucis financiers : dès ce mois d'avril, chacun de nos numéros va nous coûter 20 fr. de plus en tout cas, soit en chiffres ronds 500 fr. de plus par an. De quoi déséquilibrer complètement un budget, qui malgré tous nos efforts, toute notre propagande, notre chiffre croissant d'annonces, et les générosités et les dévouements de nos amis, n'avait pas réussi à boucler sans déficit.

Un seul moyen de nous tirer d'affaire : trouver 83 abonnés de plus. Ce qui ne doit pas être une difficulté insurmontable pour des féministes résolus et actifs. Qui veut essayer ? Merci d'avance aux vaillants et aux optimistes.

Le Comité du MOUVEMENT FÉMINISTE.

Carrières féminines

La Jardinière

Toutes les professions devraient être choisies avec enthousiasme ; plus que d'autres, celle de la jardinière, de l'infirmière, car, si elles apportent des joies incomparables, elles demandent une force physique et morale considérable : lorsqu'on se consacre à des êtres vivants, des plantes, des animaux ou des hommes, il n'est pas question d'y être forcée par un ressort extérieur, d'y être engagée par des parents ou des professeurs. Pour devenir jardinière, il faut y être poussé par ses aptitudes et par un véritable amour de la nature.

Les meilleurs vœux pour d'heureuses Pâques du
"MOUVEMENT FÉMINISTE"
à ses lecteurs, abonnés, collaborateurs, comme à tous ses amis.

Une jeune jardinière à l'œuvre



Cliché La Corbière (Estavayer)

Non seulement c'est là l'élément essentiel de la réussite, mais cela permet de surmonter les revers inévitables.

Comment, direz-vous, peut-on parler de revers dans une activité si saine, qui se déploie au milieu de toutes les beautés de la nature ? Oui, elles existent, ces difficultés, ces luttes contre le froid, contre le soleil trop ardent ; il y a les travaux monotones qui demandent patience et persévérance,

des déceptions parfois ; mais c'est justement parce qu'elle les surmonte que la jardinière trouve sa tâche quotidienne attrayante et digne d'être vécue. Et, en accomplissant son travail, celle qui a des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, un cœur pour les saisir, peut s'attendre à des merveilles que le non-professionnel ne peut imaginer.

A côté de la vocation, il faudra à la jardinière une constitution robuste. Un stage dans une école d'horticulture a souvent transformé des jeunes filles délicates, mais si l'on parle de profession véritable, il s'agit de partir avec un capital de santé ! Toutefois, qu'on n'oublie pas que les jardinières sont souvent demandées pour des travaux minutieux où des hommes ne réussiraient pas, et, d'autre part, qu'elles parviennent en général à un stade qui leur permet de se faire aider, réservant pour elles ce qui demande des compétences spéciales, et confiant à un aide les plus gros travaux. Ceci nous amène à préciser qu'en plus d'un corps musclé et résistant, pour devenir une bonne jardinière, il faut avoir un cerveau bien organisé ; les jeunes filles qui ont une instruction secondaire ou même supérieure auront plus de chance de réussir que les autres, surtout dans les situations offertes actuellement.

Celles-ci se trouvent très spécialement dans des homes d'enfants, des instituts d'anormaux, où la jardinière aura à développer ses qualités féminines et pédagogiques. Les demandes abondent émanant de ces maisons, des hôtels, de nombreuses entreprises horticoles, de marchands grainiers. En janvier 1943, d'après le Bureau des jardinières suisses, 30 postes étaient à pourvoir, et 4 personnes seulement se trouvaient disponibles ! Il faut des professeurs dans les écoles horticoles, il faut des « jardinières itinérantes », qui puissent enseigner aux paysannes à augmenter le rendement de leur jardin, ou qui organisent des cours pour amateurs, ou encore qui travaillent à la journée (taille et entretien des arbres, p. ex.). Enfin de nombreuses jardinières se placent chez des particuliers, généralement chez des personnes qui comprennent leurs goûts et les laissent à leur idée combiner la culture des fleurs avec celle du potager et les soins du petit bétail, mettant leur fierté à pourvoir de légumes et d'œufs une grande famille, sans oublier de réserver aux abeilles un coin abrité du jardin, tout parfumé de mélisse et de lavande.

(La fin en 2^{me} page) G. N.

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

LA LIGNIÈRE Gland (Vaud) (tél. 9.80.61)

Etablissement médical, diététique et physiothérapique. Traite depuis 35 ans avec succès les affections du tube digestif (spécialement l'ulcère de l'estomac et du duodénum), du foie, du cœur et des reins.

Convalescences.
Médecin-chef : Dr. H. Müller.
Cures de repos

Un anniversaire

Toutes nos félicitations et nos vœux vont à M^{lle} Rosa Neuenschwander présidente de la grande Fédération des Sociétés féminines bernoises pour son 60^{me} anniversaire, célébré le 3 avril dernier.

M^{lle} Neuenschwander est une personnalité trop connue pour son activité, non seulement à la tête du *Frauenbund* qu'elle préside depuis près d'un quart de siècle, mais comme directrice de la consultation d'orientation professionnelle, comme initiatrice de travaux et de carrières pour la jeunesse féminine, et surtout comme l'une des fondatrices de la célèbre Exposition du travail féminin « Saffa » — elle est, disons-nous, trop connue, dans le canton de Berne comme dans toute la Suisse, pour que nous énumérions ici tout ce que les femmes organisées lui doivent. Mais ce sont alors des vœux très chaleureux pour de fécondes années encore de travail, qu'avec les remerciements de toutes nos lectrices en Suisse romande, le *Mouvement* tient à lui exprimer ici.

Un nouveau projet d'assurance-maternité

(Suite et fin.)

...Quelle est donc l'aide apportée actuellement à la maternité et que reste-t-il à faire ? Nombreuses sont les sociétés de secours qui s'occupent des femmes accouchées et de leur enfant. Dans certaines villes, un service à domicile s'emploie à soigner les mères dès leur retour chez elles. Mais le rayon d'action de ces œuvres privées est limité par la force des choses, limité aussi le nombre d'employeurs qui versent un salaire et d'autres prestations à leurs ouvrières pendant la période de ménagement. L'intervention la plus importante est celle de l'Etat : Confédération, cantons et communes. Mentionnons d'abord les Maternités, installées selon les exigences modernes et qui reçoivent des femmes à des tarifs excessivement bas, parfois gratuitement. Puis il faut noter les prestations des caisses d'assurance-maladie subventionnées par la Confédération, et parfois d'importantes allocations supplémentaires versées par les communes. De plus, la Confédération verse une prime d'allaitement de 20 francs à la mère assurée contre la maladie, si elle allaite son enfant pendant dix semaines au moins. Malheureusement la moitié des femmes adultes seulement sont assurées contre la maladie, et justement pas celles qui en auraient le plus besoin. D'autre part, dans la majorité des cas, l'indemnité de chômage n'est que de 1 à 2 francs par jour, et les frais d'hospitalisation en clinique ne rentrent pas dans les attributions obligatoires des caisses d'assurance, ni les honoraires de la sage-femme pour les accouchements à domicile. La prime d'allaitement est également insuffisante pour compenser le supplément de nourriture de la mère pendant dix semaines d'allaitement. Or, malgré l'insuffisance de ces mesures, aucun nouveau projet n'a pu s'imposer depuis vingt ans.

Une certitude semble toutefois acquise, c'est que la question ne saurait être résolue que par un système d'assurances sociales aussi étendu que possible, afin d'atteindre tous les cas qui en ont réellement besoin et de faire acte de solidarité. C'est donc avec un soulagement réel que nous avons pris connaissance d'un plan d'assurance que vient d'élaborer M. W. Gisiger (Soleure), le distingué président du Concordat suisse des caisses d'assurance-malades.

1 Voir le précédent N° du *Mouvement*.

Les femmes facteurs...

...préoccupent décidément l'opinion publique ! Voici à leur sujet ce qu'une de nos abonnées nous écrit du Tessin :

...Chez nous, et depuis un siècle peut-être, le dur service de facteur à la campagne ou à la montagne a toujours parfaitement fonctionné, sans aucune lacune, grâce aux femmes. Pendant que le mari, il postino, travaille à la campagne, à l'usine, et parfois, mais rarement se trouve au café à jouer aux cartes ou alle bocciare, la femme charge dans son gerlo ou dans son panier, ou tout simplement dans la sacoche officielle, le courrier, lettres ou lourds paquets, à distribuer dans des chaumières souvent très éloignées du bureau de poste, ceci avec une régularité et une conscience que M.M. les hommes se sont toujours bien gardés de critiquer, ce travail n'appelant d'ailleurs aucune critique.

Par conséquent, lorsque, à la suite, de la mobilisation, l'on a fait chez nous appel aux femmes pour remplacer les facteurs mobilisés, personne ne s'en est étonné. Et nombreuses sont les femmes qui ont répondu à cet appel et ont occupé immédiatement, et avec tout le sérieux voulu, la place qui leur était assignée. Nous trouvons ainsi des femmes dans toutes nos villes, des jeunes filles surtout, qui accomplissent au contentement général cette tâche de responsabilités. Rien qu'à Lugano, nous en avons 7 pour le moment. Personne n'oserait élever la moindre plainte contre elles, sachant que lorsque cela ne sera plus nécessaire, elles reprendront leur travail accoutumé... Cela me donne l'espoir que la mentalité masculine, dans notre canton, s'est transformée, surtout dans la jeunesse, et ceci grâce aux services que les femmes rendent avec joie au pays...
Flora VOLONTIER.

de femmes au service de la distribution des lettres, voici la réponse que lui a faite le Conseil Fédéral :

Depuis des dizaines d'années les dames-facteurs ne sont pas chose rare dans les petites localités, notamment à la campagne. Lors de la mobilisation générale de mai 1940, des femmes furent pour la première fois appelées, dans diverses villes, à remplacer partiellement et temporairement les facteurs se trouvant sous les armes. Elles donnèrent en général satisfaction. Depuis lors, on les emploie passagèrement dans tous les endroits, où, en cas de mise sur pied en l'absence d'auxiliaires masculins qualifiés, il ne serait pas possible, sans leur concours, d'accorder au personnel resté au service civil les vacances et jours de repos légaux. Il n'existe aucune intention d'employer des femmes en permanence dans le service de distribution, en temps normal non plus.

...Ce qui serait parfait, sans la dernière phrase. Car le reproche que nous faisons au Conseil Fédéral, comme à notre correspondante d'ailleurs, c'est, et ainsi que nous le disions dans notre précédent numéro, d'admettre des femmes à titre de remplaçantes dans des temps difficiles, pour les laisser tranquillement tomber lorsque, des temps meilleurs étant revenus, l'on estimera n'avoir plus besoin d'elles, sans se préoccuper comment elles retrouveront une besogne dont elles auront forcément perdu l'habitude, sans les préparer à chercher un autre gain... Si les expériences faites avec les remplaçantes sont aussi favorables qu'on nous le dit, ne serait-il pas alors d'une sage politique économique de songer au travail de l'après-guerre aussi bien pour les femmes que pour les hommes ? et au lieu de barrer irrévocablement la porte des écoles d'administration et des apprentissages postaux aux jeunes filles, de préparer en elles, à égalité de capacités avec les jeunes gens, des forces d'avenir ?
E. Gd.

D'autre part, M. F. Perréard, conseiller d'Etat à Genève et conseiller national radical, ayant posé une question sur la décision prise par les P. T. T. d'initier un certain nombre